



## Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 09 avril 2021

Les Conseillers Municipaux se sont réunis le vendredi neuf avril deux mille vingt et un à vingt heures, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard Perrin, Maire.

**Présents :** Mrs Bernard Perrin, Christophe Balvay, Thierry Moiroux, Ludovic Genette, Jean-Pierre Jaillot, Jean-Pierre Besson,  
Mmes Monique Vouillon, Christine Vivier, Nicole Revel, Mmes Nathalie Segaud et Stéphanie Taboulet.

**Absent excusé :** 0

**Secrétaire de séance :** Mme Monique Vouillon.

### ➤ INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS SUR LES DIFFÉRENTES RÉUNIONS INTERCOMMUNALES :

#### ❖ SIVOS :

Mme Stéphanie TABOULET résume le conseil du mardi 23 mars 2021 auquel elle a assisté avec Mme Christine VIVIER :

- Vote des comptes administratifs et comptes de gestion 2020
- Conventions pour le ménage avec la commune de Germolles sur Grosne et Saint Léger sous la Bussière
- Agents du SIVOS : remplacements difficiles suite à quelques arrêts maladie et accident du travail.
- Inscriptions scolaires : des permanences ont été programmées.

Cependant, Mme Stéphanie TABOULET explique que suite aux nouvelles mesures gouvernementales, les inscriptions ne se feront que par mail. Si des parents d'élèves passent en mairie pour se renseigner, une fiche de renseignements à compléter et le courrier du SIVOS seront à leur remettre.

#### ❖ COMMISSION ASSAINISSEMENT :

M. Ludovic GENETTE résume la réunion du 24 mars 2021 à Pierreclos.

- Projet prévu pour 2022 : embauche d'un agent de maîtrise à plein temps pour l'entretien des lagunes des communes. Le compte rendu de la réunion est disponible en Mairie.

❖ **SIRTOM :**

M. Christophe BALVAY rappelle les informations données lors de la dernière réunion du Conseil Municipal.

❖ **COMMUNAUTE DE COMMUNE**

M. Bernard PERRIN et Mme Christine VIVIER résument le conseil communautaire du mercredi 7 avril à Saint Pierre le Vieux :

- Vote des comptes administratifs et comptes de gestion, et du budget primitif 2020,
- Affectation des subventions aux associations,
- Mutualisation : une secrétaire de mairie a été embauchée.

Le compte rendu est disponible en Mairie.

❖ **VOIRIE :**

M. Christophe BALVAY rappelle les projets de travaux retenus et détaille les devis.

Concernant les travaux de fauchage, de déneigement, de girobroyage et de curage M. Christophe BALVAY a demandé une réactualisation du devis par la société LACHARME.

➤ **TRAVAUX SALLE DU MILLE CLUB :**

Mme Monique VOUILLON fait un point sur les travaux :

La société Laffay (lot n°3 : ossatures, bardages – menuiseries extérieur/ intérieur) a installé les murs. Le nettoyage de la toiture du bâtiment de la partie cuisine + garage a été omis lors de l'étude des travaux, ce qui occasionnera un coût supplémentaire.

➤ **VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2021**

Le Maire présente les projets de budgets primitifs de la Commune et de « Halte de Loisirs Moulin de la Vallée » pour l'exercice 2021 équilibrés suivant :

▪ **Budget Primitif de la Commune**

**FONCTIONNEMENT**

**Dépenses** de fonctionnement : **535 044,54 €**

**Recettes** de fonctionnement : **535 044,54 €**

**INVESTISSEMENT**

**Dépenses** d'investissement : **681 429,84 €**

**Recettes** d'investissement : **681 429,84 €**

▪ **Budget Primitif « Halte de Loisirs Moulin de la Vallée »**

**FONCTIONNEMENT**

**Dépenses** de fonctionnement : **33 869,55 €**

**Recettes** de fonctionnement : **33 869,55 €**

**INVESTISSEMENT**

**Dépenses** d'investissement : **0 €**

**Recettes** d'investissement : **0 €**

Le Conseil Municipal,

Après avoir obtenu réponses aux questions, demandes de précisions ou d'informations relatives aux projets 2021 et aux recherches de financements, adopte à l'unanimité les projets de budgets primitifs de la commune et de « Halte de Loisirs Moulin de la Vallée » pour l'exercice 2021.

➤ **VOTE DES TAUX COMMUNAUX 2021**

Le Maire présente et détaille l'état de notification du produit assuré des taxes directes locales au titre de l'année 2021.

Après délibération,

Le Conseil Municipal, décide après vote avec deux voix contre, de modifier le taux de la taxe du foncier bâti pour l'année 2021 et de maintenir le taux du foncier non-bâti de 2020 soit :

Taxes foncières (bâti)	32.61 % (dont taux départemental 2020 20.08%)
Taxes foncières (non bâti)	47.18 %

➤ **LOGEMENTS COMMUNAUX**

Monique Vouillon 1<sup>ère</sup> adjointe, responsable des bâtiments communaux rappelle que le studio meublé n°2 situé au 7 rue de l'église, a été libéré le 27 février 2021.

Le Conseil Municipal, a retenu une candidature la location de ce logement, à compter du 01 avril 2021.

Elle rappelle aussi que le logement communal situé au dessus de la garderie périscolaire a été libéré le 30 mars 2021.

Le Conseil Municipal, a également retenu une candidature pour la location de ce logement, à compter du 01 avril 2021.

➤ **ADRESSAGE :**

Mrs. Christophe BALVAY et Thierry MOIROUX vont installer des piquets témoins pour la société CLAVEL en charge de la pose des poteaux pour les panneaux indicateurs de rues.

➤ **VACCINATION : VACCI'BUS**

En complément des centres de vaccination, le département a mis en place un bus itinérant qui propose une campagne vaccinale pour 60 personnes avec le vaccin PFIZER. Celle-ci est à destination des personnes âgées de plus de 70 ans présentant une mobilité réduite. Mme Brigitte SARRAZIN, adjointe au Maire à Matour est chargée de coordonner le planning.

M. Bernard PERRIN maire, ainsi que M. Christophe BALVAY ont contacté les habitants de Trambly éligibles à la vaccination afin de les inscrire pour la journée du 21 avril 2021 à Matour.

3/4

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

Distributeur de pain :

La boulangerie Aucaigne de Dompierre-les-Ormes accepte de fournir et d'approvisionner le distributeur à sa charge.

Concernant l'emplacement au centre du bourg : la mairie fera couler un socle en béton.

Fin de séance 00h15

**Prochaine réunion du Conseil Municipal vendredi 4 juin :**  
**à 20 heures, salle de la Mairie.**